

1
Ecole élémentaire de Mens
4 places du Vercors
38710 MENS
Tél : 04.76.34.60.86 / ce.0380707m@ac-grenoble.fr

Compte rendu du conseil d'école n° 2 du 5 mars 2015

Présents :

Délégués des parents : M.Convert, Mme Corbet, Mme Deniau, Mme Bert, Mme Alessandrini, Mme Garayt

Représentantes de la CDC (Communauté De Communes du Trièves) : M. Percevault vice-président de la CDC chargé des affaires scolaires.

Enseignants : Mme Menvielle, Mme Froment, M.Didier, Mme Misman, Mme Mas, Mme Ouali-Bergschmidt enseignante E du RASED de secteur, Mme Reilhac directrice.

Excusés : Mme Heissat (IEN), Mme .Lugon-Moulin(coordinatrice EMALA Trièves Sud), M.Remillat, M.Polère
Secrétaire de séance : Mme Bert

1/ Fonctionnement du conseil d'école :

➤ Compte-rendu

Désormais, les comptes rendus des conseils d'école seront consultables sur le webécole, dans la rubrique « Administratif Elémentaire ». Cependant, les personnes souhaitant l'avoir sur papier devront se signaler auprès de la directrice.

➤ C'est aux parents élus de transmettre aux autres parents la date du conseil d'école et de les interroger par un questionnaire transmis par les élèves sur les points devant être abordés au conseil d'école.

Les questions abordées conservent un caractère exclusivement collectif, sans jamais traiter de problématiques individuelles ou personnelles

2/ Informations :

◆ Projets:

➤ Théâtre pour CP, CP/CE1 ; CE1/CE2 ; CE2/CM1 ; CM2 avec l'EMALA:

Les enfants ont déjà bénéficié de 3 interventions avec Alexandrine AIZAC

2 classes ont choisi d'écrire et jouer des sketches

3 classes travaillent ensemble sur « Le petit prince », et iront voir une représentation du spectacle du Petit Prince à la Mure pour les CM2 et au pot au noir pour le CP et CP/CE1 début avril.

Le metteur en scène est venu dans l'école présenter son métier et son spectacle aux classes concernées.

La représentation finale est prévue le **vendredi 19 Juin** à la salle des Sagnes.

➤ Projet Danse pour les CM1 avec l'EMALA

Magalie BENVENUTI, chorégraphe professionnelle, est intervenue 4 fois avec les enfants (danse contemporaine).

Le regroupement des classes qui dansent aura lieu au Pot-au-Noir fin mai début juin

➤ La **classe de mer** du 23 mars au 3 avril 2015 à Batz sur mer (CM2)

Le coût du séjour est de 175€ grâce à des rentrées d'argent : Mairie, Conseil Général et Sou des écoles que l'on remercie.

➤ Le **mini-séjour** CE2/CM1 et CM1 du 4 au 7 mai 2015

Le coût du séjour est de 110 € pour les familles.

Des manifestations vont être organisées par les classes concernées pour essayer de diminuer le coût du séjour pour les familles.

◆ Activités prévues :

➤ Les **ateliers décroisonnés avec les GS et les CP**, le mercredi matin, pour la dernière période : 3 ateliers ont été mis en place avec l'aide de Sylvie LUGON-MOULIN (EMALA):

atelier défi-sciences : construction de sablier

atelier tablette numérique : création d'un livre sonore

atelier EPS : jeux d'opposition

- **Les gestes de secours**, en collaboration avec les pompiers ; les CM2 se forment aux gestes de secourisme. Les enfants sont très motivés, à l'issue des séances ils passeront un test
- Le **ski de fond** à Chichilianne : les séances se sont très bien passées pour les deux classes CE2/CM1 et CM2 : 5 séances prévues + séance regroupement EMALA.

Il est souligné qu'il manque de parents agréés pour accompagner ces sorties. Il en faut au moins un par sortie et par classe. Sur toutes les sorties il n'y a eu qu'une maman agréée, toujours la même.

A savoir qu'une fois obtenu, l'agrément ski est valable 10 ans (tout comme l'agrément piscine).

Du coup cela demande une demi-journée (natation) ou une journée (ski de fond) de formation à nous parents pour permettre à nos enfants de continuer ces activités durant toute leur scolarité !! Un peu d'effort de chacun pour nos enfants et leur épanouissement !

Merci à tous et pensez-y !

Des parents non-agrésés peuvent aussi venir en supplément.

D'autres classes (CP- CP/CE1- CM1) ont pu participer à une journée neige avec au programme initiation ski de fond, raquettes et jeux de neige. Tout s'est très bien passé.

- La **natation** : la classe de CP/CE1 a terminé ses séances, La classe de CE1/CE2 termine ses séances et la classe de CP se rendra à la piscine de la Mure tous les jeudis à partir du 2 avril.

Ces séances sont extrêmement bénéfiques pour les apprentissages des enfants. 10 séances pour chaque classe, en piscine couverte avec 2 maîtres- nageurs.

- Le principal du collège est venu le jeudi 26 février présenter la classe sport
- Une journée porte ouverte a lieu au collège le samedi 14 mars 2015 de 9h à 12h.

- 3 séances de **cinéma** sont encore prévues :

Le jardinier qui voulait être roi : **jeudi 19 Mars (CP et CP/CE1)**

Ernest et Célestine : **mardi 7 Avril (CP, CP/CE1, CE2/CM1, CM2)**

Le signe de Zorro : **vendredi 5 juin (CE2/CM1, CM1, CM2)**

- Le **MACLE** (Module d'Approfondissement des Compétences en Lecture-Écriture)

Organiser un MACLÉ, c'est mettre en place une forme de décrochage pour permettre aux élèves, notamment aux élèves les moins avancés dans l'acquisition de la lecture, de travailler au sein de l'école, dans des groupes à effectifs très réduits : décrochage massif et très réduit dans le temps : 3 fois par semaine pendant 1 mois. L'objectif prioritaire du MACLÉ est de répondre aux besoins des élèves les moins avancés en lecture-écriture.

◆ **Incivilité, violence et absentéisme à l'école**

L'**incivilité** est un comportement qui ne respecte pas une partie ou l'ensemble des règles de vie en communauté telles que le respect d'autrui, la politesse ou la courtoisie.

Les enseignants notent que les enfants sont trop souvent impolis entre eux, ne se respectent pas et en finissent aux mains. Ils manquent parfois de respect envers l'adulte également.

La gestion des comportements prend de plus en plus de temps et parasite les enseignements. (colère, caprice...)

Nous souhaitons une école où il fait bon vivre ensemble et nous réfléchissons à des choses à mettre en œuvre pour améliorer cela.

L'**absentéisme**

La directrice rappelle l'obligation de présence scolaire conformément à la loi et au règlement intérieur de l'école. Toute absence doit être justifiée avec une raison valable le jour même par appel téléphonique et par écrit sur le cahier de liaison.

L'école est obligatoire et il n'est pas bon que les parents montrent à un enfant que l'on est pas obligé de se lever pour aller à l'école, que les vacances passent avant l'école. Trop d'absentéisme de confort (lundi matin, mercredi matin, veille ou retour de week-end ou congé). Chaque famille a une situation exceptionnelle mais toutes ses raisons mises bout à bout forment un absentéisme régulier.

De plus, l'équipe enseignante constate du relâchement dans le suivi des cahiers de liaison et des cahiers des enfants, dans le matériel des élèves.

Le travail n'est pas signé quand il est demandé, il faut attendre plusieurs jours et vérifier chaque jour, les enseignants perdent du temps à cela. Il est important pour les enfants de voir que les familles sont concernées et s'intéressent au travail scolaire. Nous conseillons aux parents de vérifier les cahiers régulièrement et de remplir les autorisations de sortie nécessaires pour des raisons de responsabilité **dès réception**, les enseignants ne devraient pas avoir à contrôler les cahiers le jour même de la sortie. Aussi bien chez les CP que les CM2.

Le travail pour les enseignants dans ces conditions devient difficile. Beaucoup de perte de temps avec des enfants à qui il manque du matériel de base.

Nous demandons aux parents d'être vigilants et de se mobiliser.

La réussite de la scolarité des enfants est liée à l'implication dans l'accompagnement de la scolarité.

◆ **Webécole :**

Dans le cadre du projet d'école, un site web a été créé pour les 2 écoles maternelle et élémentaire. Des productions seront mises en ligne régulièrement.

Pour l'instant, il est en construction.

Nous allons faire passer une nouvelle autorisation de filmer, photographier, exploiter l'image et diffuser l'image, plus complète que celle du début d'année.

Voici l'adresse pour accéder au site :

<http://www.ac-grenoble.fr/webecoles/mens-e.php>

Un onglet administratif permet de voir le règlement intérieur et les compte rendus de conseil d'école. Pour les parents qui le demanderont nous fournirons un compte-rendu papier.

Un onglet par classe permet de suivre différentes activités ou projets.

◆ **Sécurité : PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)**

Le PPMS permet aux établissements scolaires de faire face aux risques majeurs au moyen d'une organisation interne destinée à améliorer le niveau de sécurité et à faciliter l'intervention des secours.

Pour Mens, les risques recensés dans le PPMS sont séismes et transport de matières dangereuses.

L'exercice PPMS s'est déroulé le **jeudi 5 Février** après-midi

Les principaux objectifs de cette simulation étaient de :

- tester le signal d'alerte,
- vérifier si le personnel et les élèves appliquent les bonnes consignes,
- vérifier le fonctionnement des zones de confinement,
- faire participer les enfants afin de les « sensibiliser » à l'exercice, pour mieux gérer l'état de stress qui serait généré en cas d'alerte réelle

Lors de ce type d'exercice, la directrice de l'école est la responsable.

Après 1 heure d'exercice, un bilan a été réalisé afin de mettre en évidence les points positifs et les corrections à apporter.

Points positifs :

- déplacement rapide des classes dans les zones définies (bonne connaissance des consignes)
- bonne participation du personnel enseignant
- recensement rapide du nombre d'élèves présents
- essai concluant des radios et téléphones

Points à améliorer :

- des récepteurs radio avec piles afin de communiquer entre les 2 zones de confinement
- problème de disjoncteur commun avec la maternelle et la garderie
- les mises à l'abri doivent avoir un accès aux toilettes (eau du robinet + wc)

PPMS validé après cet exercice.

♦ **Prévision des effectifs pour la rentrée de Septembre 2015 :**

De 137 élèves cette année nous devrions passer à 126 pour 6 classes ; 21 de moyenne nous risquons une fermeture. Sur 5 classes ; 25 de moyenne... La carte scolaire début avril...

L'équipe enseignante réfléchit déjà à la répartition des élèves car il y a beaucoup d'élèves difficiles...

♦ **Report des cours du vendredi 15 mai 2015 (Ascension) rattrapage les mercredis 29 avril et 6 mai après-midi**

♦ **Questions diverses**

➤ Pourrait-on également aborder le sujet des élections des enfants au conseil municipal et plus particulièrement en savoir davantage sur l'accompagnement des enfants (mise en place des "programmes", présentation des "programmes" auprès des autres enfants, gestion de la déception des "perdants", objectifs pédagogiques...).

L'objectif de ces élections est de montrer aux enfants le fonctionnement de la commune avec l'intervention du maire en collaboration avec les enseignants.

➤ Questions concernant les transports scolaires (Conseil Général)

Du moment où il y a un enfant de moins de 5 ans, il doit y avoir un accompagnateur dans le bus.

S'il y a des questions ou des incidents dans le bus, il faut faire remonter les informations et voir avec Mr Jean-Noël PARIS.

➤ Comment faire face les jours où les enseignants sont malades ?

Quand un enseignant est malade, soit il est remplacé ; soit il ne l'est pas (une école de 6 classes n'est pas prioritaire pour les remplacements) et les enfants sont alors accueillis dans d'autres classes.

➤ La question de l'accès aux personnes handicapées lors des diverses réunions ayant lieu à l'école.

C'est à l'école de donner la possibilité pour les personnes handicapées d'accéder à la réunion, donc de faire les réunions au RDC. L'équipe enseignante tient à s'excuser pour le problème qui s'est posé lors de la dernière réunion et veillera à ce que cela ne se reproduise pas.

3/ Communauté de Communes du Trièves :

Budget 2015/2016 :

Le budget n'est pas encore voté mais :

➤ Le montant alloué pour les fournitures scolaires passera de 43€ à 38€.

L'équipe enseignante note que cela limitera l'investissement dans le renouvellement des supports pédagogiques.

➤ La communauté de commune ne financera plus l'activité piscine pour les cycles 3 ; pour les CP et CE1 l'activité piscine ne se fera plus à la Mure mais à la piscine de Mens (au mois de septembre et juin).

En effet le coût des transports en bus revient beaucoup trop cher (4000€ pour les 3 classes concernées pour 10 séances).

➤ L'activité ski ne sera plus financée par la communauté de commune.

A voir si les communes pourront financer les sorties ski afin qu'elles perdurent.

➤ Concernant la récré active, une réunion de bilan se déroulera au mois de mai après consultation des familles.

Le prochain conseil d'école se réunira le jeudi 11 juin 2015 à 18h00